

nous cherchions la meilleure manière de le réaliser, celle qui est la plus efficace et la plus économique.

Un autre élément est, en effet, sacré à mes yeux: celui d'avoir la faculté de choisir. Tant que j'aurai l'argent nécessaire pour faire un choix, on devrait m'accorder une certaine latitude en cette matière. Dans certaines provinces progressistes du Canada, d'importantes mesures ont déjà été prises sans qu'un gouvernement socialiste ou un premier ministre ait été obligé d'en prendre la direction. On a beaucoup accompli dans cette voie. Il est absurde de dire, parce que nous ne voulons pas d'une certaine formule, que nous sommes des antisociaux ou des membres de la classe dirigeante. Nous ne sommes plus en 1840. La classe dirigeante de nos jours est probablement la classe ouvrière et j'ose dire que les ouvriers eux-mêmes ne veulent pas être enrégimentés au point où certains représentants prétendent l'être. J'ai été ouvrier la plus grande partie de ma vie, travaillant de mes mains. Je suis peut-être le seul à avoir cette opinion, mais je ne veux pas être enrégimenté. Je veux avoir l'occasion de gagner ma vie convenablement dans un pays riche, jeune et progressiste. C'est tout ce que je veux, et notre principale préoccupation est de s'assurer que tout Canadien a le droit de ne dépendre que de lui-même. Seulement dans une société où les hommes ont leurs coudées franches, pourrions-nous avoir des provinces capables de subvenir à leurs propres besoins, provinces qui ne seront pas tenues d'aller mendier auprès du gouvernement fédéral—et certaines provinces n'ont pas d'autre choix.

Dans ma province, l'Alberta, les occasions d'emploi sont nombreuses, mais nous manquons désespérément de main-d'œuvre. S'il y a certains jeunes gens au Canada qui ont le sentiment de ne pas obtenir leur juste part, qu'ils viennent dans l'Alberta et je vais leur donner une pelle, ou les laisser grimper sur une tour de sondage; ils y gagneront des salaires qui feront l'envie de leurs pères. Alors, ils pourront voler de leurs propres ailes et dire ce qu'ils pensent sur toutes choses et ne pas être assujettis aux opinions d'autrui, qu'il s'agisse des conservateurs, des libéraux, des socialistes ou de tout autre parti. Il y a encore quelques personnes qui pensent ainsi au pays.

Nous ne sommes pas des antisociaux. Nous sommes des hommes. Voilà où il faut commencer. Si vous n'avez pas le désir d'être indépendant, vous n'êtes pas un homme à mes yeux, peu importe le parti politique dont vous vous réclamez. Si vous êtes jeunes et en bonne santé, vous avez le devoir d'aider à l'accroissement du produit national brut afin que nous ayons les moyens de dispenser

la justice sociale, à n'importe quel prix, de donner à chaque particulier un niveau de vie raisonnable, un degré d'instruction raisonnable et des normes de soins médicaux raisonnables.

C'est là ce que je pense. C'est là ce que pensent tous les membres de mon parti, tous ceux qui me connaissent. Je me suis entretenu avec la plupart d'entre eux et je les ai aussi écoutés. C'est ce que nous pensons. Voilà pourquoi cet amendement n'est pas seulement logique mais indispensable aussi, surtout aux yeux de ceux qui s'appellent des libéraux, s'ils ont respecté l'attitude prise par leur grand chef qui affirme qu'il faut obtenir une unanimité d'opinion.

Y a-t-il un seul député à la Chambre qui, en son âme et conscience, n'est pas convaincu qu'il ne faudrait pas contraindre son père ou sa mère, qui s'efforce de subsister sur \$75 par mois, d'acquitter les frais de ses propres soins médicaux. Nous ne voulons rien donner aux riches. Si un homme possède \$1,000 en banque, limitons-le au strict minimum et assurons-nous qu'il ne vit que de biscuits secs et de thé. Si, cependant, il cache son argent dans un baril au sous-sol et s'il prétend qu'il n'a rien, il peut recevoir de l'aide. Par contre, un honnête homme qui possède une petite hutte ou \$1,000 en obligations d'épargne se verra refuser les soins médicaux gratuits.

Je crois connaître la raison pour laquelle le parti libéral retarde la mise en application de cette mesure. Certains de ses membres ont l'impression, je pense, que nous avons fait trop de dépenses au titre de la justice sociale et que nous ne pouvons nous permettre d'en faire davantage en ce moment. Il m'a réjoui d'entendre le ministre déclarer que la Chambre sera prochainement saisie d'une mesure législative visant à venir en aide aux personnes nécessiteuses. Ce problème doit être réglé. Si on en arrive à sa solution, une des lacunes du régime en sera certainement comblée. Mais une telle mesure s'impose maintenant, je crois. Ces gens ont besoin de soins médicaux présentement. Je ne tiens pas à ce qu'on m'accuse d'obstruction systématique ou de tentative faite en vue de couler le bill, alors que je ne fais que souligner les besoins de ces gens qui aujourd'hui ne peuvent acquitter le coût des médicaments et des soins médicaux qu'il leur faut pour les garder en santé.

Pour commencer, j'abhorre l'idée d'une évaluation des ressources. J'ignore pourquoi une société prospère comme la nôtre—car elle est prospère; vous n'avez qu'à regarder les voitures sur les routes, les maisons qui se construisent, ceux qui peuvent se les permettre—aurait besoin d'une telle évaluation.